

O—N—T.

**THOUVENEL (PIERRE)**, médecin, né en 1747, dans la province de Lorraine, se fit remarquer dans ses études, à la faculté de Montpellier, et y reçut le bonnet de docteur, en 1770. Résolu de s'établir à Paris, il y dut ses premiers succès à l'honorable confiance de la duchesse de Cossé-Brissac, fille du duc de Nivernois. Bientôt il fut accueilli, ou plutôt demandé par les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. Les recherches qu'il entreprit sur les eaux de Contrexeville, concoururent encore à le faire avantageusement connaître. Il donna de la réputation à ces eaux; et un lieu pauvre, dépourvu de commerce, vit, pour la première fois, des gens de Paris, des grands seigneurs même, suivis du luxe auquel ils étaient accoutumés. Thouvenel, dont le caractère attachant et l'esprit original les attirait autant que son talent de médecin, n'hésita pas à employer la majeure partie de son patrimoine pour faire construire les bâtiments qui, maintenant encore, reçoivent, dans ce bourg, les étrangers. Il devint ainsi le véritable fondateur d'un établissement qui ne tarda pas à fixer les regards du gouvernement. La société royale de médecine en re-

connut l'importance, et récompensa le zèle de cet homme éclairé et généreux, en lui conférant le titre d'associé (1777). Peu de temps après, le ministère nomma Thouvenel inspecteur des eaux minérales de France, et le chargea de rassembler sur ce qui les concerne tous les renseignements nécessaires pour en compléter l'histoire. Cette occupation remplit une grande partie de sa vie. Il publia, sans cesser de se livrer à son travail, plusieurs écrits qui furent lus avec un vif intérêt par les médecins et les chimistes. L'académie de Bordeaux donna, en 1778, le prix à un Mémoire de Thouvenel, sur *les substances médicamenteuses, ou réputées telles, du règne animal*. Notre docteur avait déjà été couronné par l'académie de Pétersbourg; mais la plus honorable des récompenses qu'il dut à des sociétés savantes, ce fut le prix (de dix mille francs), qu'il remporta, en 1784, sur la *formation du salpêtre*, question proposée par l'académie des sciences de Paris. Dans la même année, Thouvenel obtint le titre d'inspecteur-général des hôpitaux militaires; et, en 1785, il reçut l'ordre, en qualité de proto-médecin d'Alsace, d'exercer sur la pratique de son art, dans cette province, une surveillance qui était devenue indispensable. En 1788, on l'appela au conseil de santé institué par la direction des hôpitaux militaires. Ainsi il tenait du gouvernement toutes les distinctions auxquelles un médecin peut prétendre. Pourvu d'emplois éminents, honoré dix fois, en quatorze ans, des palmes académiques, il semblait destiné à une carrière heureuse et paisible, tout en jouissant d'une grande considération personnelle. Mais il allait devoir bien des tour-

(4) Première lettre à M. le duc de Blacas, sur les monuments historiques de l'Égypte, Paris, 1824, pag. 66, et passim.

ments, bien des chagrins, à un genre d'observations et de travaux que lui fit adopter son amour de la science et plus encore son amour de l'humanité. Un paysan du Dauphiné, nommé Bléton, se disait doué de la faculté de découvrir les eaux souterraines. Des faits semblables avaient, à différentes époques, été explorés par les physiiciens; et, il faut en convenir, le charlatanisme et l'imposture s'en étaient mêlés (F. AIMAR-VERNAV, I, 350). Thouvenel fit venir de sa province ce Bléton, qui était un homme simple et d'une extrême candeur. Il le soumit à des expériences nombreuses, et dont il a consigné les résultats dans différents journaux, soit en France, soit en Italie. Dans le tome II de ses *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, imprimé en 1826, M. le comte de Ségur, qui a toujours été, ainsi que son frère, du nombre des plus justes appréciateurs de Thouvenel, le cite, à propos du magnétisme animal, comme étant un de ces *Mesmeriens honnêtes*, qui convenaient tout bas de ce qu'il y avait de vrai dans cette découverte, et la frondaient tout haut, par respect pour la faculté. Mais il n'était pas dans le caractère de Thouvenel de dénigrer sa pensée. Sa franchise allait jusqu'à l'âpreté vis-à-vis des contradicteurs qui n'avaient pas acquis des droits à son estime. Du reste, il traitait gaîment beaucoup de sujets dans les salons. Il défendait le magnétisme animal dans ce qu'il offre de réel, et se moquait de l'abus que l'on faisait déjà du somnambulisme. Quant à la faculté hydroscopique, et en même temps métalloscopique, faculté naturelle, qu'il reconnaissait dans un certain nombre d'individus seulement, il n'a cessé jusqu'à sa mort d'y croire avec

une pleine conviction, et de la défendre envers et contre tous. Il expliquait cette faculté par l'influence de l'électricité dont la terre est le grand réservoir, et dont les courants d'eau et les filons métalliques devenant les conducteurs, l'accumulent chez les hydrosopes placés dans leur voisinage, comme il arrive à la torpille et à l'anguille de Surinam, lesquelles sont aussi des êtres privilégiés par leur puissance électromotrice. Les individus dont il s'agit ici, dépourvus pour la plupart, comme Bléton, Pennet, etc., de toute sagacité, ne connaissaient que les effets qu'ils éprouvaient. C'était Thouvenel, qui, des expériences faites, et répétées par lui, avait tiré des explications et formé une théorie à laquelle on ne pouvait contester d'être au moins très-ingénieuse. Dans le nombre des hommes marquants qu'une prévention obstinée ne détourna pas d'examiner les faits et de méditer sur les causes, nous citerons Franklin, Bertholon, Parmentier, Mauduit, Macquer, Darcet, Malesherbes, le baron d'Holbach, etc. Non-seulement, ils virent, mais ils déposèrent de ce qu'ils avaient vu. Beaucoup d'autres savants ou gens de lettres, persistant à ne pas vouloir juger par leurs yeux, traitèrent les expériences dirigées par Thouvenel de misérables jongleries, dont il était la première dupe. On peut juger s'il en fut vivement affecté. Quelques personnes seulement applaudirent avec sincérité à une découverte qui promettoit d'en amener d'autres. Enfin bien des gens demeurèrent dans un doute philosophique, qu'ils conservent encore. Un des plus illustres collaborateurs de la Biographie universelle a déclaré, dans l'article Aimar, cité plus

haut, et surement avec une conviction égale à celle de Thouvenel, qu'il n'existait jusqu'à présent *aucun fait* qui prouvât que certains individus eussent la propriété d'être avertis de la présence des corps fluides ou métalliques, par des émanations agissant sur le système nerveux. Il ajoute que l'on n'a pu amener les apôtres de la rhabdomancie à *une seule épreuve* rigoureuse, dont ils se soient tirés avec honneur. Si un jour l'attention publique, distraite par des intérêts si grands et si variés, était ramenée sur une découverte ou sur un système qu'on a si fortement contesté pendant trente années de la vie de Thouvenel, et qui semble aujourd'hui tombé dans l'oubli ou dans l'indifférence, le temps, qui classe et épure toute chose, déciderait jusqu'à quel point un homme de ce mérite a pu être trompé par sa crédulité, ou égaré par son entêtement. Il serait trop long d'indiquer ici les illustres étrangers allemands, italiens, etc., qui, à l'exemple des Français nommés dans cet article, se sont montrés partisans de l'électrométrie organique. Quelques-uns d'entre eux, appartenant à des sociétés savantes, ont déclaré qu'ils s'étaient long-temps éprouvés, et à la fin, sentis eux-mêmes doués de la faculté électroscopique. Les amis de Thouvenel étaient fatigués pour lui de la lutte pénible qu'à différentes époques il eut à soutenir, et ils l'engagèrent à ne plus s'occuper de travaux funestes à son bonheur. Mais, pénétré de leur importance, fortifié par sa passion pour le bien public, et par le sentiment de sa bonne-foi, il repoussa leurs instances. Il espérait toujours qu'une découverte en électricité viendrait confirmer sa théorie, en fournissant le moyen de

constater, par des instruments de mathématiques, ce qu'il avait appris de ses électroscopes organisés et vivants. Les piles de Ritter, de Deluc et de Zamboni, lui paraissaient être l'aurore du jour qu'il attendait. Lorsqu'on lui opposait le merveilleux d'un phénomène que combattait la raison, il rappelait une quantité de prodiges que les animaux donnent lieu d'observer. Les faits qu'il avait si long-temps recueillis et raisonnés étaient à ses yeux des conséquences nécessaires de la loi de la sensibilité spéciale, qui est reconnue de tous les physiologistes. Pendant qu'il était aux prises avec la controverse purement scientifique, une agitation générale, et bien autrement influente sur la masse de la société, vint maîtriser les esprits. Thouvenel, doué d'une âme profondément sensible, ne put supporter le tableau des calamités qui pestèrent sur sa patrie, en 1790 : il s'exila lui-même de cette terre où il ne voyait que le triomphe du crime, l'impuissance de la vertu. Renonçant à ses fonctions, honorables et productives tout-à-la-fois, il se retira en Italie, où il retrouva sa respectable amie, la duchesse de Brissac, et s'unit à son sort pendant quelques années. L'exercice libre de la médecine, et les recherches électroscopiques lui fournirent d'abord des consolations, des distractions, puis lui coûtèrent bientôt de nouvelles peines. Ses efforts pour établir son système eurent, au-delà des Alpes, des succès aussi variés, aussi disputés qu'en France. Spallanzani et Fontana furent au nombre de ses adversaires les plus déclarés. Galvani ayant publié son importante découverte, Thouvenel y vit une branche de la théorie générale qu'il cultivait et professait sous un

autre point de vue. S'appliquant à la connaître, il se livra à des expériences qui multiplièrent les faits ; et il fut un des premiers, parmi les Français, qui écrivirent sur le galvanisme. C'était, en 1792, à Brescia. Cette science, déjà répandue d'Italie en Angleterre et dans toute l'Allemagne, était presque entièrement ignorée de la nation française, tourmentée alors par la guerre et par des dissensions intestines. Le galvanisme n'a commencé à s'introduire chez nous qu'à l'époque où le docteur Jadelot traduisit l'ouvrage de M. de Humboldt ( 1798 ). L'état vénitien était devenu la demeure habituelle de Thouvenel, qui, de ville en ville, trouvait partout des amis ; mais de nombreuses excursions en diverses parties de la péninsule italique, afin d'en étudier le sol, les productions et la constitution physique, le mirent en mesure de concourir pour le prix que l'académie de Rome avait proposé, en 1796 : *l'Examen des fièvres maremmatiques*, si fréquentes dans l'état pontifical. Son Mémoire fut couronné, et lui mérita des éloges flatteurs. Quelque temps après, il rassembla ses notes sur la constitution physique et médicale de diverses plages de l'Italie, et composa un ouvrage qui parut sous le titre de *Traité sur le climat d'Italie*. Malgré le défaut d'ordre et de méthode qu'on peut généralement reprocher à tout ce qu'a imprimé cet auteur, ses antagonistes ne purent s'empêcher d'y reconnaître le physicien judicieux, le médecin profond, l'homme supérieur, qui ne craint pas d'attaquer les opinions accréditées, lorsqu'elles lui paraissent peu conformes à la vérité. Sa grande habitude de traiter les fièvres pernicieuses, si com-

munes en Italie, lui procura dans la ville de Vicence un triomphe qui fut célébré par un de ses compagnons d'exil, le peintre Ménageot. Un des magistrats les plus recommandables de ce pays allait expirer sous les efforts maladroits ou impuissants de l'art de guérir : à la suite d'une longue léthargie du malade abandonné par les Esculapes vicentins, Thouvenel rendit à la nature l'exercice de son pouvoir salutaire, en excitant par des stimulants extérieurs de la plus grande force, une fièvre qu'il était sûr d'arrêter à point nommé ; et il parvint ainsi à faire recouvrer, en très-peu de temps, la vie et la santé à cet homme distingué, le comte Nicolas Bissari. Le dessin rempli de grâce et d'allusions ingénieuses qui retrace cet événement représentait Thouvenel arrachant des bras de la mort personnifiée un citoyen honoré dans sa patrie et chéri de sa famille. Quand le plus fort des orages révolutionnaires fut dissipé en France, et que l'ordre parut y renaître, le médecin, le savant, qui aurait pu se livrer avantageusement, de l'autre côté des Alpes, à son art et à ses goûts favoris, éprouva le besoin de revoir ses parents, tous ceux qui l'avaient regretté, et qui, à l'envi, le rappelaient dans son pays. Il y rentra à la faveur d'un loi qui exceptait les savants du terrible ostracisme ; et il vint jouir, au sein d'une société choisie et d'une douce obscurité, du bonheur qui semblait l'avoir fui dans le temps de son élévation et de sa vie la plus active. Il ne s'abaisa jamais devant les puissances, grandes et petites, du régime impérial ; et cependant il obtint qu'on lui rendit l'inspection des eaux minérales pour l'étude desquelles il s'était voué à de si longs tra-

vaux et à de si grands sacrifices. Le retour des princes auxquels il avait été si fidèle combla tous ses vœux. Louis XVIII n'avait pas oublié les services, les soins, ni même les bons mots de Thouvenel, qu'il avait particulièrement connu à Vérone. Il l'appela bientôt auprès de sa personne en qualité de premier médecin consultant. L'inspection des eaux minérales du royaume fut de nouveau confiée au docteur lorrain; enfin il lui fut ordonné de terminer un important ouvrage pour lequel il a laissé une assez grande quantité de matériaux, ouvrage qui devait embrasser presque tout ce qui est du ressort des sciences physiques, prouver l'utilité de ses voyages, et constater ses immenses recherches sur la nature, qu'il avait observées jusque dans les bouleversements et les entrailles de la terre, en Calabre et ailleurs. Modeste, simple dans sa manière de vivre, et n'ayant d'autres besoins que sa bienfaisance, il espérait jouir d'une fortune plus que suffisante, et terminer doucement sa carrière qui semblait pouvoir se prolonger; mais la mort vint le frapper subitement, le 1<sup>er</sup> mars 1815. On a de lui : I. *Mémoire sur les corps muqueux*, Montpellier, 1770. II. *Mémoire chimique et médical sur les eaux minérales de Contrexéville*, Paris, 1775. III. *Mémoire sur le mécanisme et les produits de la sanguification*, couronné à Saint-Petersbourg par l'académie impériale, 1777. IV. *Mémoires sur les substances médicamenteuses ou réputées telles du règne animal*, Bordeaux, 1778. V. *Premier et Second Mémoire physique et médical sur les rapports qui existent entre la baguette divinatoire, le magnétisme et l'élec-*

*tricité*, Paris, 1781, et 1784, in-8°. VI. *Mémoire sur l'électricité organique et minérographique*, Brescia, 1790. VII. *Traité sur le climat d'Italie*, Vérone, 1797, 3 vol., in-8°. VIII. *La guerra di dieci anni, raccolta polemico-fisica sull' electrometria galvanico-organica, parte italiana, parte francese*, Vérone, 1802. IX. *Mémoire sur l'aérologie et l'électrologie*, etc., Paris, 1806, 3 vol. in-8°. Le style de Thouvenel était, comme sa conversation, vif, original, pittoresque, mais quelquefois obscur, à force d'être profond. Son long séjour en Italie lui avait laissé des habitudes de néologisme, contre lesquelles il ne se mettait pas assez en garde dans ses écrits. On a appris tout nouvellement, d'un ami, que Thouvenel a laissé en mourant un porte-feuille rempli de travaux scientifiques, avec une note, de sa main, qui portait que c'était des papiers à remettre à l'auteur du présent article. Cette espèce de legs n'a point eu son exécution: ce vœu de l'amitié n'a pas été rempli. Si, après un mûr examen, le contenu de ce portefeuille avait paru mériter le grand jour de l'impression, on peut être sûr du moins que Thouvenel aurait eu pour ses Œuvres posthumes un éditeur zélé et conscien-